

Affaires extérieures énonçait l'opinion du gouvernement ou la politique officielle quand il disait que le gouvernement canadien avait décidé de prendre des mesures efficaces contre l'Afrique du Sud pour ses politiques d'apartheid?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je n'étais pas au courant de cette affirmation, mais je vais me renseigner.

**M. Yewchuk:** Une question supplémentaire. Je me demande si le premier ministre pourrait nous indiquer quelles seront les mesures efficaces qu'il compte prendre après avoir étudié la question et si l'on peut compter, parmi ces mesures, le refus du ministre de boire du vin sud-africain.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît.

### QUESTION POSÉE AU CABINET

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, il est peut-être temps d'adresser une question au ministre des Communications. Étant donné ce qu'il est dit à son sujet dans un ouvrage publié hier par son ami, M. Walter Gordon, le ministre a-t-il l'intention de lui intenter un procès en diffamation ou reconnaît-il le bien-fondé de l'accusation selon laquelle le budget de 1963 avait révélé qu'il s'était vendu à l'hypercapitalisme américain?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Le député sait, mieux que moi peut-être, que toute question doit porter sur les responsabilités administratives du ministre. A mon avis, la présente question n'est pas recevable.

### L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

QUÉBEC—ÉTUDES DES PROPOSITIONS VISANT À CRÉER DE NOUVEAUX EMPLOIS

[Français]

**L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe):** Je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

Le Conseil général de l'industrie du Québec, d'une part, et l'économiste MacPearson, d'autre part, ont indiqué, récemment, la nécessité de créer de nouveaux emplois au Québec et ont fait des propositions spécifiques à ce sujet. L'honorable ministre pourrait-il dire s'il a demandé à ses fonctionnaires d'effectuer une étude spéciale à partir de ces deux études?

**L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur l'Orateur.  
[M. Yewchuk.]

teur, c'est la raison d'être du ministère de créer des emplois. Je crois que nous avons bien commencé, et nous comptons accélérer le mouvement dans ce sens.

**L'hon. M. Ricard:** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

L'honorable ministre voudrait-il indiquer le nombre approximatif d'emplois qui seront créés dans la province de Québec d'ici la fin de 1970?

**L'hon. M. Marchand:** Monsieur l'Orateur, si le député se donne la peine de lire les rapports déposés à la Chambre, il pourra constater, chaque mois, quelles usines ont été implantées dans le Québec, de même que le nombre d'emplois qui y ont été créés.

### AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE PRÉTENDU REFUS DE LA FRANCE D'ACCORDER UN PERMIS DE SURVOL AU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES

[Traduction]

**M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Selon lui, quelles seront les conséquences pour le rapprochement Ottawa-Paris du refus de la France d'accorder les privilèges de survol au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le Héron blanc comme on l'appelle aussi a eu son vol unique détourné; c'est la deuxième fois que se produit un incident de ce genre.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, c'est encore un canard qui en fait n'est pas fondé. Je regrette que la Chambre soit constamment induite en erreur par des nouvelles erronées. En l'occurrence, on n'avait pas demandé au gouvernement français une permission de survol.

**L'hon. George Hees (Prince Edward-Has-tings):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question complémentaire à poser au premier ministre au sujet de son emploi du mot «canard». En réponse à une question posée tout à l'heure le premier ministre a dit qu'il vaudrait mieux prendre note des observations du ministre des Finances que du canard, en l'occurrence un article paru dans le *Daily Star* de Toronto. Comme le ministre des Finances a dit mercredi que le gouvernement n'envisageait pas de laisser flotter le cours du dollar canadien mais que dimanche il l'a débloqué, le premier ministre estime-t-il vraiment que nous devrions faire confiance aux déclarations du ministre des Finances?

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**L'hon. M. Hees:** Il n'y a pas de réponse.